

Délibération du Conseil municipal

du 15 décembre 2022

Envoyé en préfecture le 20/12/2022

Reçu en préfecture le 20/12/2022

Publié le

ID : 077-217702570-20221215-75_2022-AU



DATE DE CONVOCATION 08/12/2022 L'an deux mille vingt-deux, le quinze décembre, à dix-neuf heures trente minutes, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en salle Jean-Marie FINOT en séance publique sous la présidence de Monsieur Maxence GILLE, Maire.

EN EXERCICE : 27 Présents : M. Maxence GILLE - Mme Karine ROUSSET - M. Daniel SEVILLANO - Mme Catherine BEGUIN - Mme Nathalie COUILLARD - M. Romain SEVILLANO - M. Laurent COURTIAT - Mme Jeannine TURLURE - M. Nicolas LAVALLEE - Mme Sylvie FOUGERAY - M. Jacques TOUPRY - Mme Auziria MENDES - M. Olivier GANDAR - M. Georges BACCON - M. Cyril DEBOOSERE - M. Jean-Paul BORIE - Mme Cindy MOUSSI-LE GUILLOU - M. Jean-Michel LEMSEN.

PRÉSENTS : 18

VOTANTS : /

Pouvoirs : M. Sébastien COSTARD à M. Maxence GILLE - M. Pierre COURTIER à M. Laurent COURTIAT - Mme Clarisse NOEL à Mme Karine ROUSSET - Mme Christelle REMERE à Mme Nathalie COUILLARD - M. Bertrand GIRAudeau à Mme Cindy MOUSSI-LE GUILLOU - Mme Brigitte DA SILVA à M. Jean-Michel LEMSEN.

Absentes excusées : Mme Rafea LAOUADI - Mme Mélanie GENTILS - Mme Ndeye DIA BRANDONE.

N° 75-2022

M. Jean-Paul BORIE a été élu secrétaire.

OBJET DE LA DÉLIBÉRATION

Décisions du Maire

Monsieur le Maire fait part à l'assemblée des « Décisions » prises en application de la délibération n° 47-2020 du Conseil municipal du 9 octobre 2020 suivant le détail ci-après :

Date de la décision	n° de la décision	Observations (L2122-2)	Durée du contrat	Coût de la prestation HT / an
15/12/2022	01/2022	Marché des assurances responsabilités civiles et protection juridique : SMACL ASSURANCES 141 Avenue Salvador Allende 79031 NIORT CEDEX 9	2 ans	8 455,10 €
15/12/2022	02/2022	Marché des assurances Véhicules à moteur : Assurances PILLIOT / GLISE Rue de Witternesse - BP 40002 62921 AIRE-SUR-LA-LYS	2 ans	6 352,34 €

Fait et délibéré en séance, le 15 décembre 2022.

EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME

Le Maire,
Maxence GILLE



Le secrétaire de séance,
Jean-Paul BORIE